



COMMUNE  
DE

**SAINTE ANASTASIE**

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE du 22 FEVRIER 2024**

2024/01

L'an deux mille vingt-quatre, 22 février à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastase régulièrement convoqué le 15 février 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire.

**PRESENTS** : MM TIXADOR Gilles – CHABAUD Laurent – Mme FOURES Josiane - MM FABRE Alain – MM HIBSCHELE Jean-Marc - MM NEVEU James - AUBIN Dimitri – COULON Daniel - BECHARD Alain – Mmes BAECKER Sybille - SCHMITT Marie Gil – POULLET Danielle - GIBOULET ARNAUD Sophie – DE CORO Jessica - PANAFIEU Blandine – MM REBUFFAT

**ABSENTS EXCUSES** : Mme HURLIN Régine – - Mmes - MENALDO KEBDANI Nadia — ALTIER Jonathan

**PROCURATIONS** : Mme HURLIN à Mme FOURES  
MENALDO KEBDANI à M.REBUFFAT

Soit 18 votants

**OBJET** : Demande de de fond de concours à la CA Nîmes Métropole pour les travaux de rénovation énergétique sur le groupe scolaire

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT la politique de la commune en matière de rénovation énergétique dans les bâtiments communaux, et le projet envisagé sur le groupe scolaire : remplacement du système de chauffage à l'école maternelle, changement des menuiseries qui sont toujours en simple vitrage

CONSIDERANT que la doctrine de la CA Nîmes Métropole prévoit une aide financière au titre des fonds de concours de la thématique rénovation énergétique,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE** à l'unanimité

**ARTICLE 1** : d'approuver le plan de financement joint en annexe, et de solliciter les fonds de concours de la CA Nîmes Métropole pour les travaux d'économie d'énergie prévus dans les locaux groupe scolaire

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Maire,  
Gilles TIXADOR



*Porte des Gorges du Gardon - Site classé*

